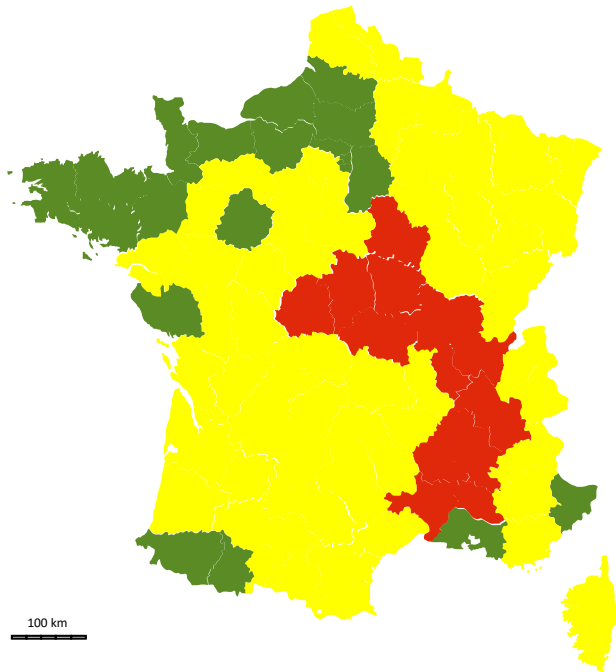


Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)



Légende

- Elevé
- Moyen
- Faible
- Nul

Les pollens d'ambrosie font leur rentrée !

Ce 1er septembre marque le début de l'automne météorologique et pourtant le temps sera bien estival ces prochains jours avec un grand soleil et une hausse des températures (qui repasseront au-dessus des 35°C le long de la vallée du Rhône) pour la semaine de la rentrée. Ces conditions météorologiques favoriseront la poursuite de la floraison de l'ambrosie avec l'émission de fortes concentrations polliniques dans l'air. Nous pourrions nous rapprocher des records pour un début de mois de septembre à la fois pour les températures et pour les quantités de pollens d'ambrosie.

Le risque d'allergie sera de niveau élevé dans 13 départements : La Drôme, l'Ardèche, l'Isère, le Rhône, l'Ain, la Nièvre, le Cher, l'Indre, la Creuse, l'Allier, la Saône et Loire, le Vaucluse, le Gard ainsi que dans le secteur de Mareuil en Dordogne ! Le risque d'allergie sera faible à moyen dans les zones limitrophes. Si vous avez le nez qui coule ou les yeux qui piquent actuellement, vous êtes donc sûrement allergique aux pollens d'ambrosie !

Bon courage à tous les allergiques pour cette semaine de rentrée bien chargée en pollens. La saison pollinique de l'ambrosie devrait se poursuivre encore quelques semaines.

C'est encore le bon moment pour signaler l'ambrosie avant la grenaison de la plante pour ainsi limiter son expansion : www.signalement-ambrosie.fr. S'il y a seulement quelques plants, et que c'est sur un terrain public, vous pouvez les arracher mais le port du masque et des gants est vivement recommandé pour pouvoir le faire en toute sécurité.

Concernant les autres pollens (graminées, plantains, orties (famille des Urticacées) et armoises) c'est bientôt la fin de la saison et le risque d'allergie sera très souvent de niveau faible. Le cocktail de tous ces pollens ensemble pourra faire monter localement et temporairement le risque d'allergie global au niveau moyen.

Les allergiques peuvent suivre ces conseils pratiques pour mieux se protéger des pollens et limiter leur exposition : consultez régulièrement la carte de vigilance des pollens sur notre site internet, rincez vos cheveux le soir, aérez les logements avant le lever et après le coucher du soleil si possible, évitez de faire sécher le linge à l'extérieur, gardez les vitres des voitures fermées pour éviter que les pollens ne rentrent dans l'habitation, évitez les activités sportives à l'extérieur qui entraînent une surexposition aux pollens. Attention aussi à la pollution atmosphérique qui pourra exacerber les allergies aux pollens.

Samuel MONNIER - RNSA

Le RAEP

Le risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP) est établi selon plusieurs critères:

- le type de pollen concerné, chaque espèce n'ayant pas le même pouvoir allergisant;
- la localisation géographique, une même espèce n'a pas le même impact sanitaire selon la zone géographique où elle est présente;
- la quantité de pollen enregistrée.

Le RAEP est ensuite pondéré en fonction des données cliniques (obtenues grâce à un réseau de médecins sentinelles), des données phénologiques (données recueillies auprès de partenaires botanistes) et des prévisions météorologiques.

Vous trouverez sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé les recommandations à suivre en cas de pics polliniques :

<http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article/pollens-recommandations-sanitaires>

Partenaires nationaux :

Le RNSA est soutenu par le Ministère des Solidarités et de la Santé et par le Ministère de la Transition écologique et solidaire

Bulletin Phénologique

Graminées



Urticacées



Plantains






Ambroisie



Armoise



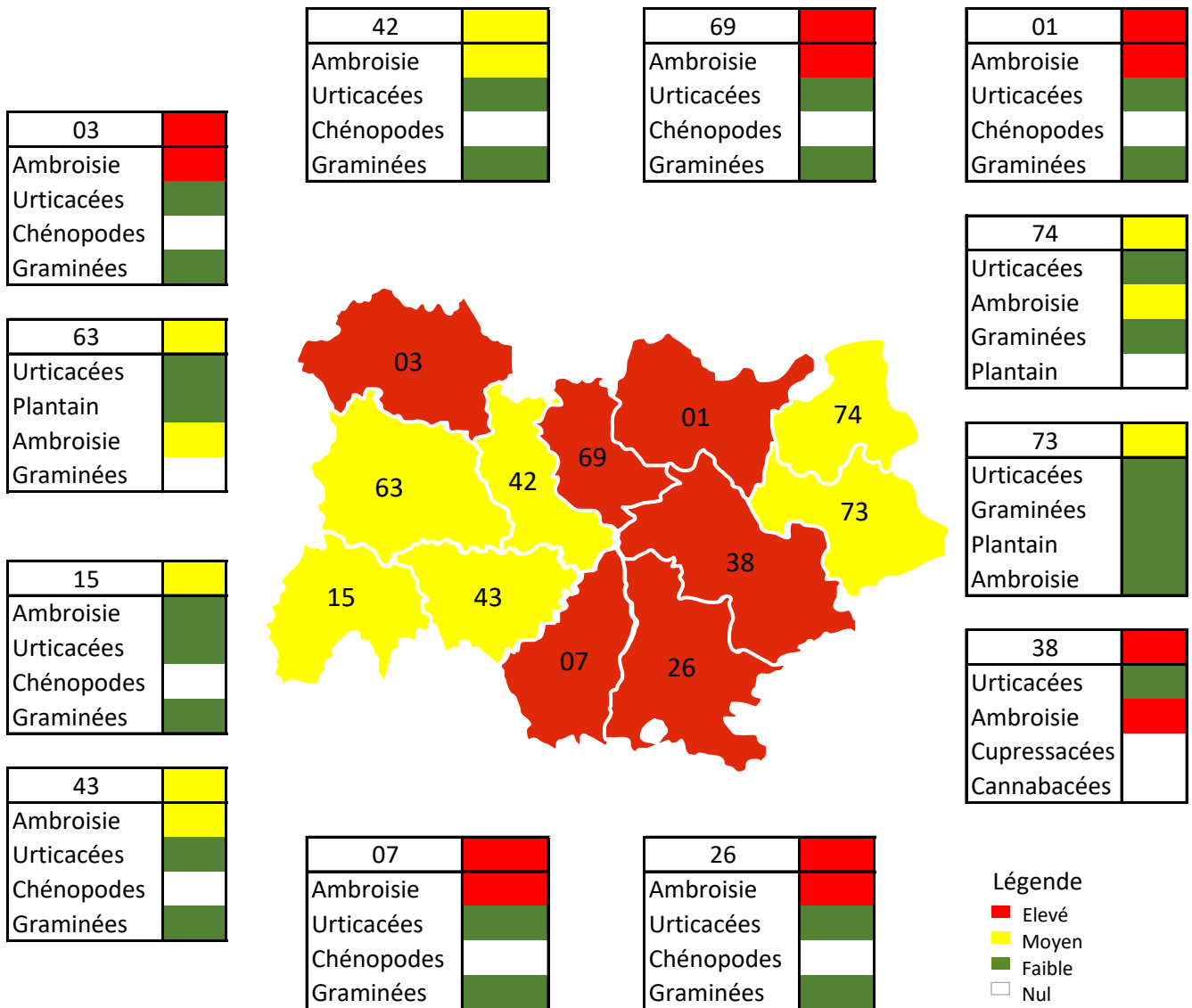
LEGENDE

-  Pas encore en floraison
-  En floraison
-  Floraison terminée

Commentaires :

REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)



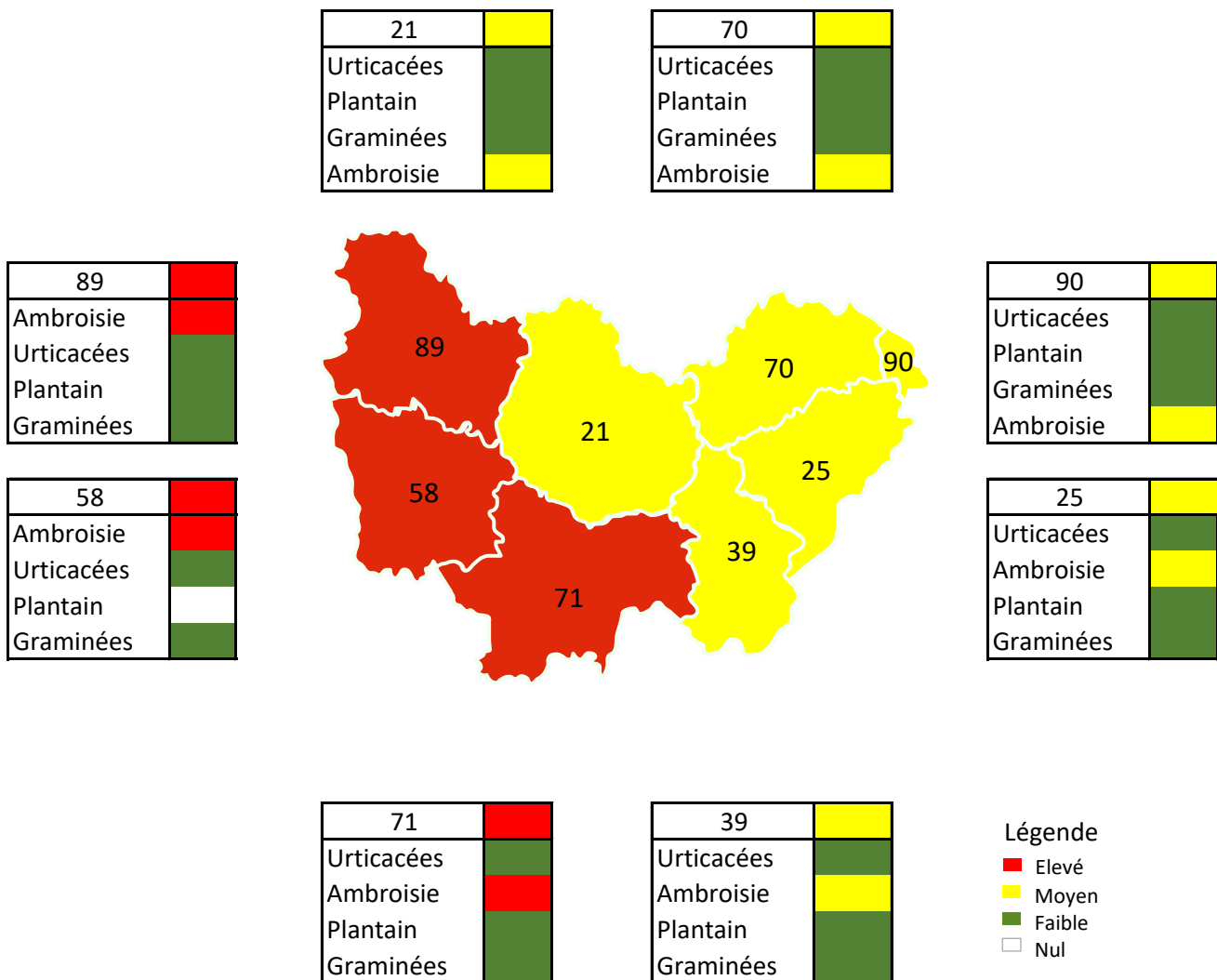
Légende
■ Elevé
■ Moyen
■ Faible
 Nul

Commentaire :
 Le risque d'allergie sera élevé pour les pollens d'ambroisie qui seront très présents dans l'air en cette semaine de rentrée avec des conditions météorologiques favorables à l'émission des pollens dans l'air. Le risque d'allergie sera moyen dans les départements limitrophes pour les pollens d'ambroisie. Le risque d'allergie sera faible pour les autres herbacées en floraison à savoir les plantains, graminées, urticacées et armoise.

Aides régionales complémentaires :
 ARS Auvergne Rhône Alpes - Atmo Auvergne Rhône Alpes - Métropole de Lyon - Ville de Lyon
 Agglomération de Bourg en Bresse - Ville de Montluçon - Alpes Contrôle Chambéry

REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)



Commentaire :

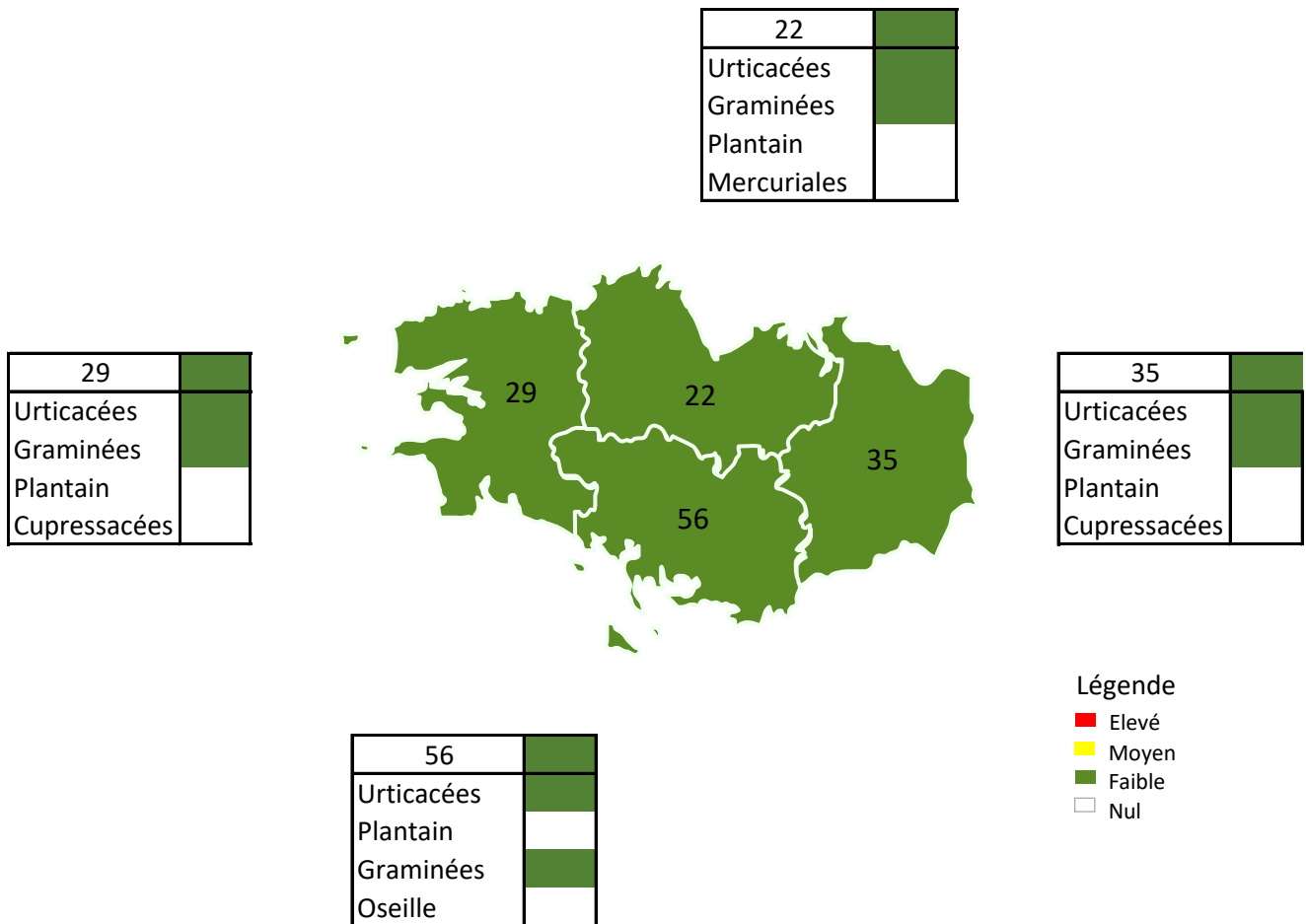
Dans la Nièvre et en Saone et Loire le risque d'allergie sera élevé pour les pollens d'ambroisie qui seront très présents dans l'air en cette semaine de rentrée avec des conditions météorologiques favorables à l'émission dans l'air. Le risque d'allergie sera moyen dans les départements limitrophes pour les pollens d'ambroisie. Le risque d'allergie sera faible pour les autres herbacées en floraison à savoir les plantains, graminées, urticacées et armoise.

Aides régionales complémentaires :

Ville de Chalon sur Saône - Atmo Bourgogne Franche Comté

REGION BRETAGNE

Prévision du risque allergique d'exposition aux pollens (RAEP) pour la période

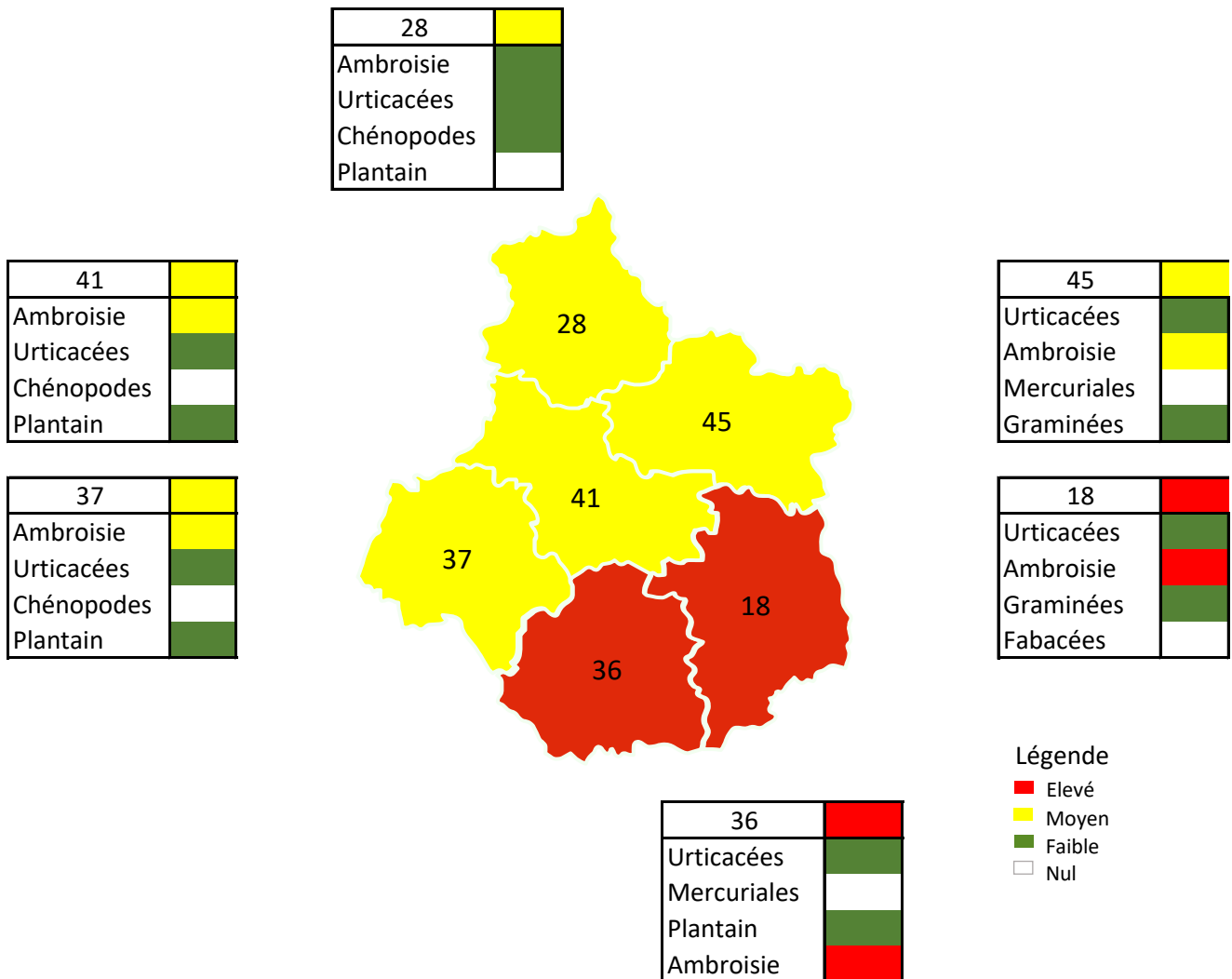


Commentaire :
 La fin de la saison pollinique se rapproche. Le risque d'allergie sera faible pour les pollens de graminées et d'orties (urticacées). Attention aux belles journées chaudes et ensoleillées de ce début septembre qui pourront faire repartir temporairement à la hausse le concentrations de pollens.

Aides régionales complémentaires :
 Association CAPT'AIR

REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)

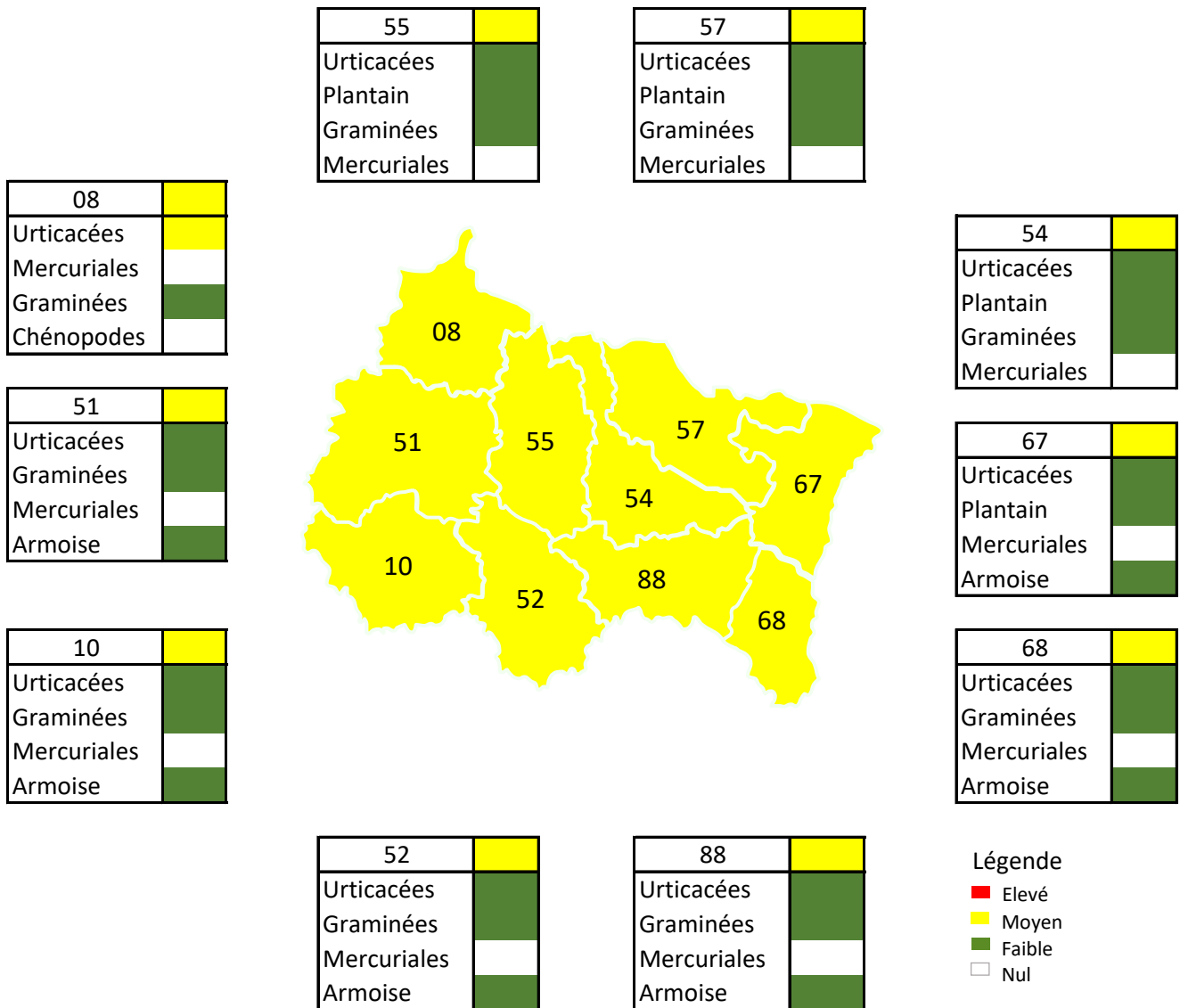


Commentaire :
 Dans le sud de la région, le risque d'allergie sera élevé pour les pollens d'ambroisie qui seront très présents dans l'air en cette semaine de rentrée avec des conditions météorologiques favorables chaudes et ensoleillées. Le risque d'allergie sera moyen dans les départements limitrophes pour les pollens d'ambroisie. Le risque d'allergie sera faible pour les autres herbacées en floraison à savoir les plantains, graminées, urticacées et armoise.

Aides régionales complémentaires :
 Lig'Air - ARS Centre Val de Loire

REGION GRAND EST

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)

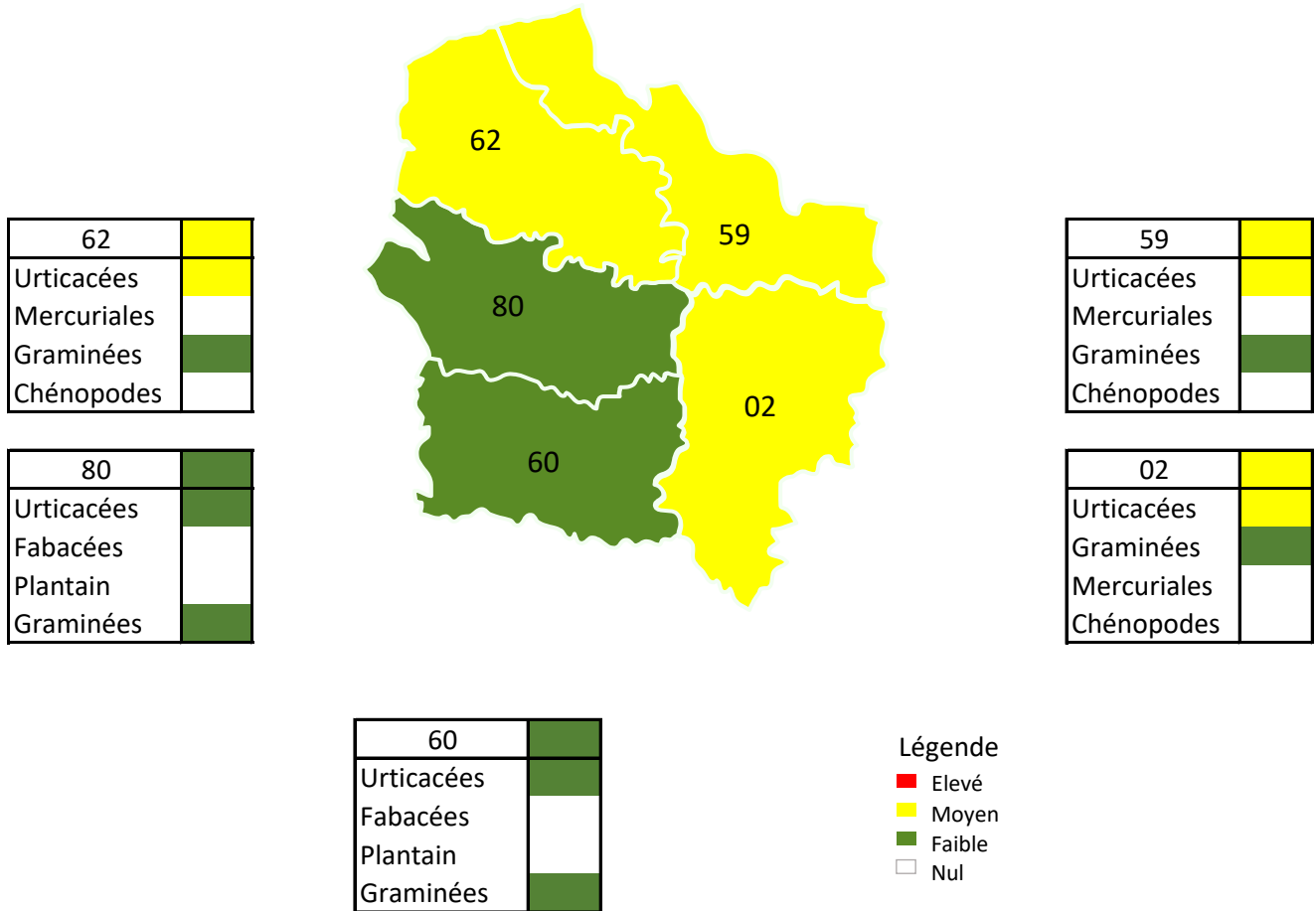


Commentaire :
 Dans la région c'est essentiellement le cocktail des pollens de plantains, graminées, urticacées, armoise et même parfois ambrosie qui pourra faire monter le risque d'allergie global au niveau moyen surtout lors des journées estivales de ce début septembre.

Aides régionales complémentaires :
 Atmo Grand Est - Nouvel Hôpital Universitaire de Strasbourg

REGION HAUTS DE FRANCE

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)

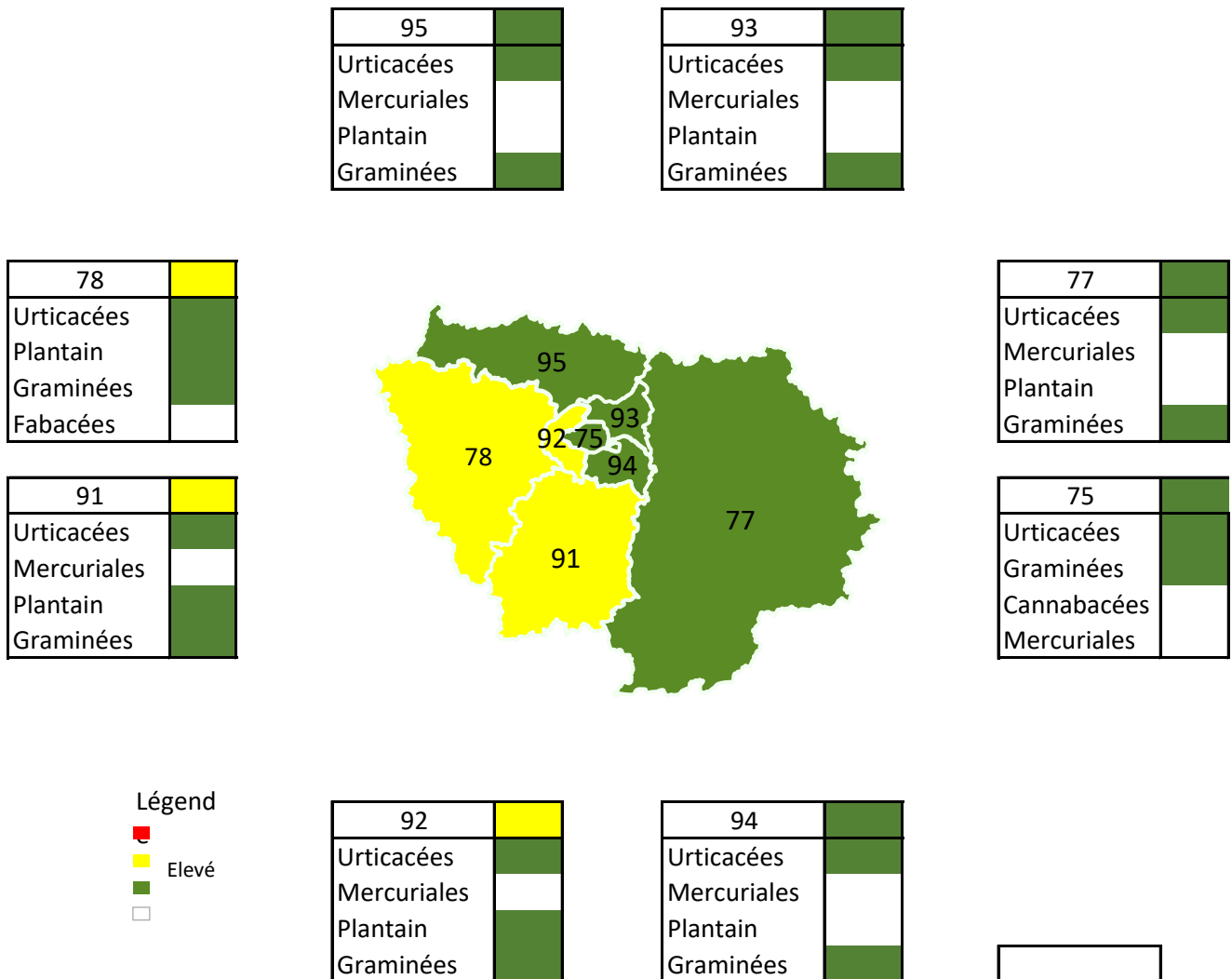


Commentaire :
Attention aux pollens d'urticacées qui restent les plus abondants dans l'air avec un risque associé de niveau faible à moyen selon les départements. Ils seront accompagnés par les pollens de graminées, de plantain et d'armoise avec un risque d'allergie plus faible.

Aides régionales complémentaires :
Atmo Hauts de France - Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique de Hauts de France

REGION ILE DE FRANCE

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)

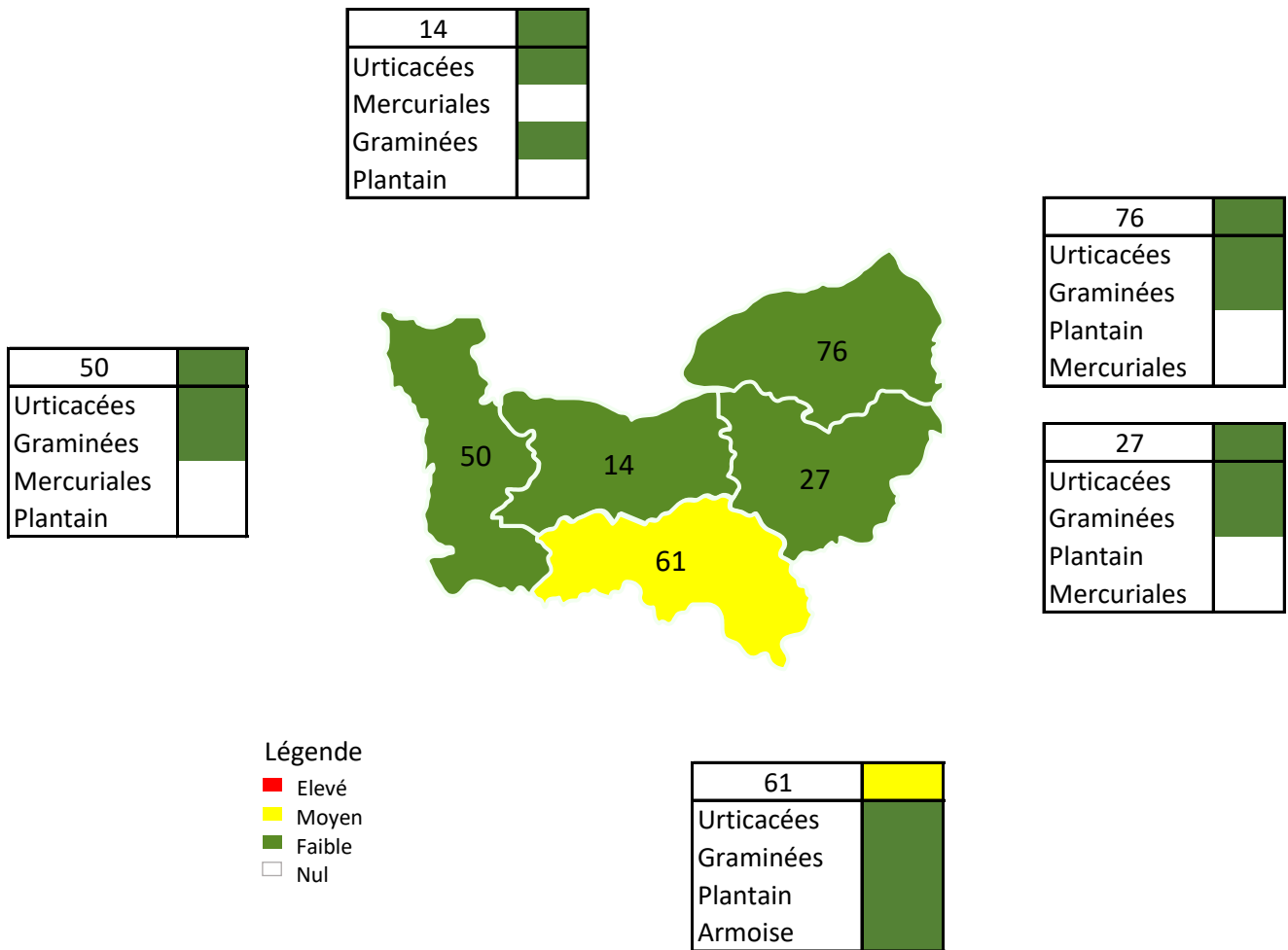


Commentaire :
 Le risque d'allergie restera faible pour les pollens de graminées et d'orties (urticacées) en ce début de mois de septembre. Dans certains départements le risque d'allergie pourra être de niveau moyen avec le cocktail des pollens de graminées, plantain, urticacées. Attention aux journées plus chaudes et ensoleillées qui viendront favoriser l'émission des pollens dans l'air. Un peu de patience pour les allergiques car d'ici 2 semaines environ ce sera la fin de la saison pollinique 2023.

Aides régionales complémentaires :
 Conseil Régional d'Ile de France - Service Parisien de Santé Environnementale

REGION NORMANDIE

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)



Commentaire :

Les pollens d'urticacées et de graminées gardent la tête du classement avec un risque d'allergie de niveau faible. Le cocktail des pollens de graminées, urticacées, plantain et armoise pourra localement faire monter le risque d'allergie global au niveau moyen lors des journées plus chaudes et ensoleillées. Les allergiques pourront toutefois mieux respirer dans quelques semaines avec la fin de la saison pollinique qui approche.

Aides régionales complémentaires :
 Air Normand - APRIAN

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)

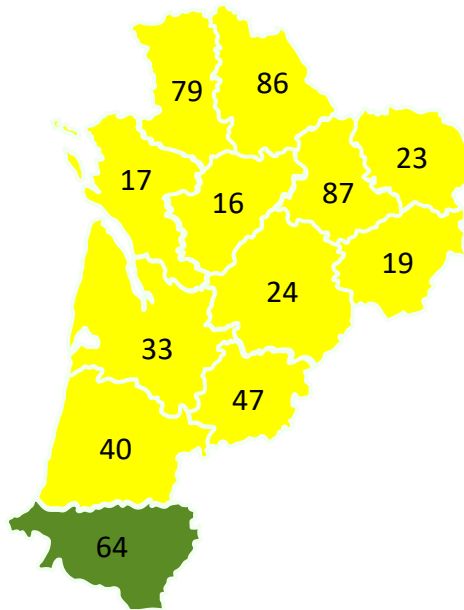
79	
Urticacées	
Mercuriales	
Ambroisie	
Graminées	

16	
Urticacées	
Ambroisie	
Chénopodes	
Plantain	

86	
Urticacées	
Mercuriales	
Plantain	
Graminées	

87	
Urticacées	
Plantain	
Ambroisie	
Graminées	

17	
Urticacées	
Chénopodes	
Ambroisie	
Graminées	



23	
Urticacées	
Plantain	
Ambroisie	
Graminées	

33	
Urticacées	
Plantain	
Graminées	
Ambroisie	

19	
Urticacées	
Plantain	
Ambroisie	
Graminées	

40	
Urticacées	
Graminées	
Ambroisie	
Chénopodes	

24	
Urticacées	
Plantain	
Ambroisie	
Graminées	

64	
Urticacées	
Graminées	
Ambroisie	
Chénopodes	

47	
Urticacées	
Ambroisie	
Graminées	
Chénopodes	

Légende

- Elevé
- Moyen
- Faible
- Nul

Commentaire :

Attention aux pollens d'ambroisie qui progressent et gagnent du terrain avec un risque d'allergie très souvent moyen. Dans certains départements le risque d'allergie pourra être de niveau moyen grâce au cocktail des pollens de graminées, plantain, urticacées, armoise et ambroisie. Attention aux journées plus chaudes et ensoleillées qui viendront favoriser l'émission des pollens dans l'air

Aides régionales complémentaires :

ARS Nouvelle-Aquitaine - Atmo Nouvelle-Aquitaine

REGION OCCITANIE

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)

82	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

46	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

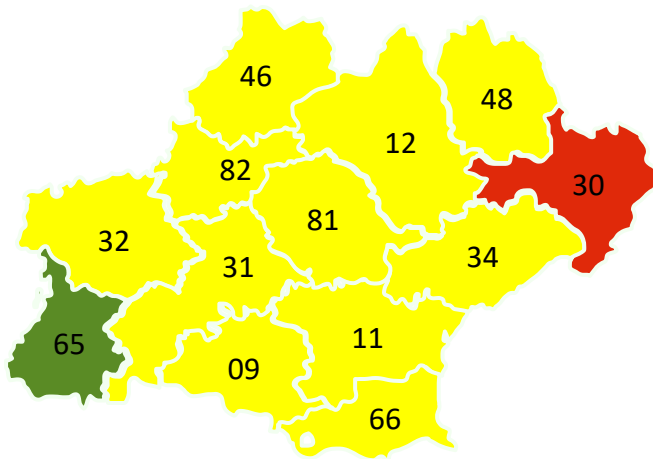
48	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

12	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

32	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

30	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

81	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■



34	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

65	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

11	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

Légende

- Elevé
- Moyen
- Faible
- Nul

31	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

09	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

66	■
Urticacées	■
Ambroisie	■
Graminées	■
Chénopodes	■

Commentaire :

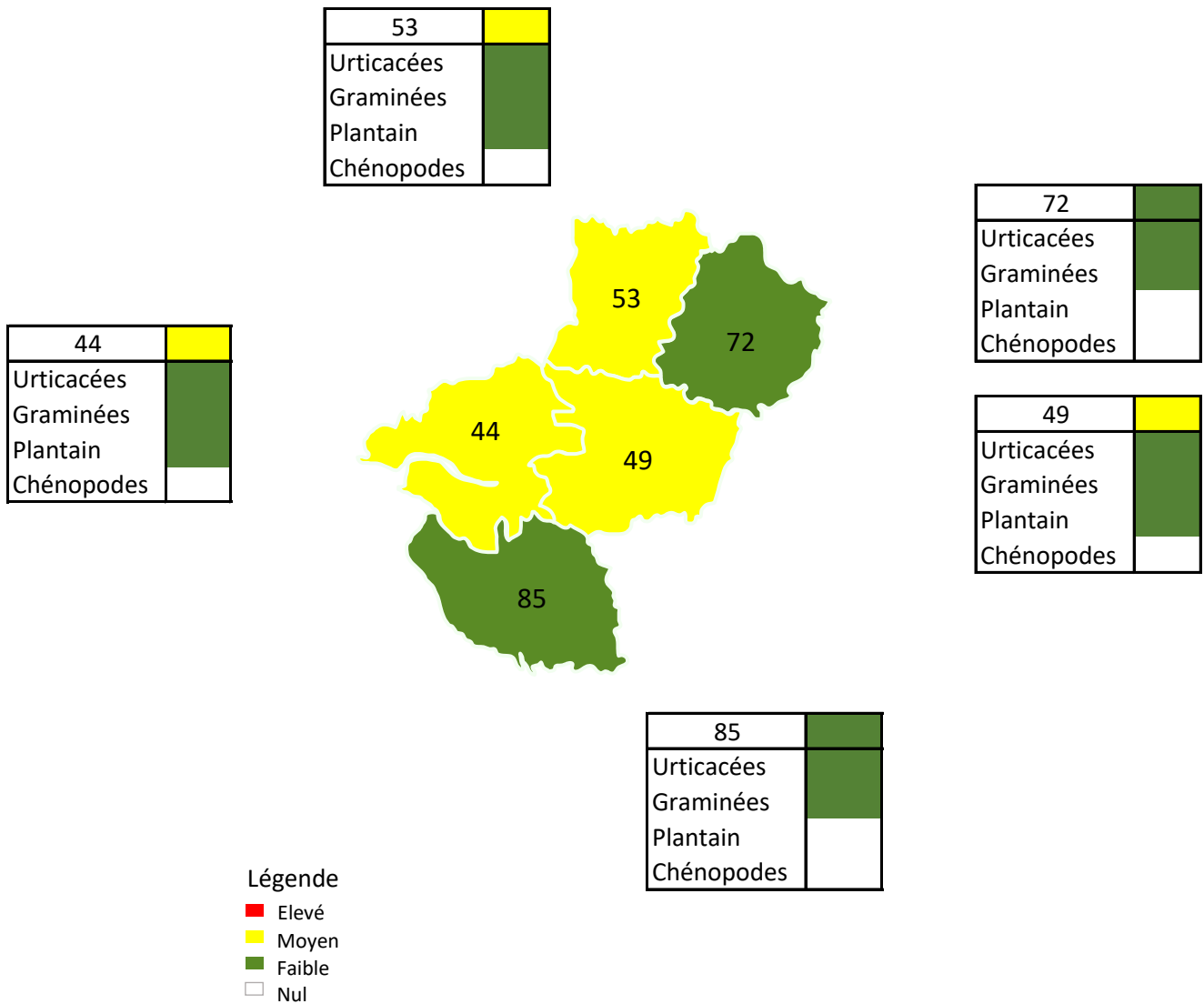
Dans le Gard, le risque d'allergie sera élevé pour les pollens d'ambroisie qui seront très présents dans l'air en cette semaine de rentrée avec des conditions météorologiques favorables chaudes et ensoleillées. Le risque d'allergie sera moyen dans les départements limitrophes pour les pollens d'ambroisie. Le risque d'allergie sera faible pour les autres herbacées en floraison à savoir les plantains, graminées, urticacées et armoise.

Aides régionales complémentaires :

ARS Occitanie - CHU de Nîmes

REGION PAYS DE LOIRE

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)

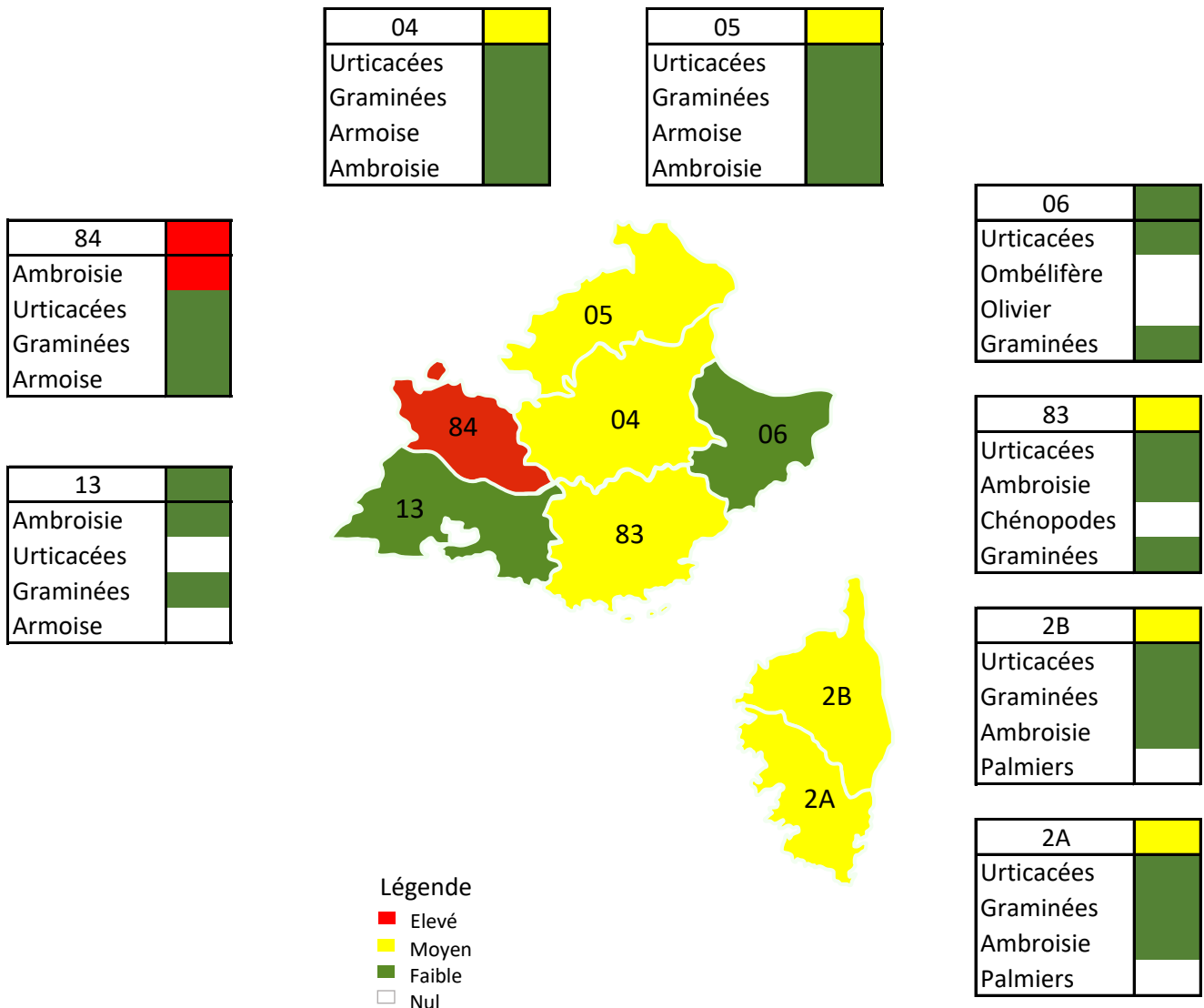


Commentaire :
 En ce début de mois de septembre, les pollens n'ont pas dit leur dernier mot et pourront encore gêner les allergiques avec un risque évoluant entre le niveau faible et le niveau moyen pour le cocktail des pollens de graminées, urticacées, plantain et armoise.

Aides régionales complémentaires :
 Air Pays de Loire

REGION PROVENCE ALPES CÔTES D'AZUR - CORSE

Prévision du risque d'allergie d'exposition aux pollens (RAEP)



Commentaire :

En cette semaine de la rentrée 2023, l'ambroisie fait sa rentrée et gênera fortement les allergiques notamment dans le Vaucluse où le risque d'allergie sera élevé avec des conditions météorologiques favorables chaudes et ensoleillées. Le risque d'allergie sera moyen dans les départements limitrophes pour les pollens d'ambroisie. Le risque d'allergie sera faible pour les autres herbacées en floraison à savoir les plantains, graminées, urticacées et armoise. Dans le var et les Bouches du Rhône le risque d'allergie sera faible.

Aides régionales complémentaires :

ARS Provence Alpes Côtés d'Azur - AECAP - Air Provence Alpes Côtés d'Azur

colorTable

min

color

0

3

4

6



MacroHelper

Order

100

Regions

dep_95

DataValue

2

ColorCode

color1

Shape file

Ordre

Dep.

dep_01	1	AIN
dep_02	2	AISNE
dep_03	3	ALLIER
dep_04	4	ALPES-DE-HA
dep_05	5	HAUTES-ALPE
dep_06	6	ALPES-MARITI
dep_07	7	ARDECHE
dep_08	8	ARDENNES
dep_09	9	ARIEGE
dep_10	10	AUBE
dep_11	11	AUDE
dep_12	12	AVEYRON
dep_13	13	BOUCHES-DU-
dep_14	14	CALVADOS
dep_15	15	CANTAL
dep_16	16	CHARENTE
dep_17	17	CHARENTE-M.
dep_18	18	CHER
dep_19	19	CORREZE
dep_2A	20	CORSE-DU-SU
dep_21	21	COTE-D'OR
dep_22	22	COTES-D'ARM
dep_23	23	CREUSE
dep_24	24	DORDOGNE
dep_25	25	DOUBS
dep_26	26	DROME
dep_27	27	EURE
dep_28	28	EURE-ET-LOIR
dep_29	29	FINISTERE
dep_30	30	GARD
dep_31	31	HAUTE-GAROI
dep_32	32	GERS
dep_33	33	GIRONDE
dep_34	34	HERAULT
dep_35	35	ILLE-ET-VILAIN
dep_36	36	INDRE
dep_37	37	INDRE-ET-LOII
dep_38	38	ISERE
dep_39	39	JURA
dep_40	40	LANDES
dep_41	41	LOIR-ET-CHER
dep_42	42	LOIRE
dep_43	43	HAUTE-LOIRE
dep_44	44	LOIRE-ATLAN
dep_45	45	LOIRET
dep_46	46	LOT
dep_47	47	LOT-ET-GARO
dep_48	48	LOZERE
dep_49	49	MAINE-ET-LOI

dep_50	50 MANCHE
dep_51	51 MARNE
dep_52	52 HAUTE-MARN
dep_53	53 MAYENNE
dep_54	54 MEURTHE-ET-
dep_55	55 MEUSE
dep_56	56 MORBIHAN
dep_57	57 MOSELLE
dep_58	58 NIEVRE
dep_59	59 NORD
dep_60	60 OISE
dep_61	61 ORNE
dep_62	62 PAS-DE-CALAI
dep_63	63 PUY-DE-DOMI
dep_64	64 PYRENEES-ATI
dep_65	65 HAUTES-PYRE
dep_66	66 PYRENEES-OR
dep_67	67 BAS-RHIN
dep_68	68 HAUT-RHIN
dep_69	69 RHONE
dep_70	70 HAUTE-SÔANI
dep_71	71 SÔANE-ET-LOI
dep_72	72 SARTHE
dep_73	73 SAVOIE
dep_74	74 HAUTE-SAVOI
dep_75	75 PARIS
dep_76	76 SEINE-MARITI
dep_77	77 SEINE-ET-MAF
dep_78	78 YVELINES
dep_79	79 DEUX-SEVRES
dep_80	80 SOMME
dep_81	81 TARN
dep_82	82 TARN-ET-GAR
dep_83	83 VAR
dep_84	84 VAUCLUSE
dep_85	85 VENDEE
dep_86	86 VIENNE
dep_87	87 HAUTE-VIENN
dep_88	88 VOSGES
dep_89	89 YONNE
dep_90	90 TERRITOIRE D
dep_91	91 ESSONNE
dep_92	92 HAUTS-DE-SEI
dep_93	93 SEINE-SAINT-I
dep_94	94 VAL-DE-MARN
dep_95	95 VAL-D'OISE
dep_75A	96
dep_77A	97
dep_78A	98
dep_91A	99

dep_92A	100
dep_93A	101
dep_94A	102
dep_95A	103

Data	N. dep	Départements	1°	Total
0	1	Ain	3	5
52	2	Aisne	3	3
3	3	Allier	3	5
4	4	Alpes de Haute Provence	3	3
5	5	Hautes Alpes	3	3
6	6	Alpes Maritimes	5	2
7	7	Ardèche	3	5
8	8	Ardennes	3	3
9	9	Ariège	5	3
10	10	Aube	3	3
11	11	Aude	5	3
12	12	Aveyron	5	3
13	13	Bouche du Rhône	5	2
14	14	Calvados	3	2
15	15	Cantal	3	3
16	16	Charente	3	3
17	17	Charente Maritime	3	3
18	18	Cher	3	5
19	19	Corrèze	3	3
20 2A		Corse	5	3
22	21	Côte d'Or	3	3
23	22	Côtes d'Armor	3	2
24	23	Creuse	3	3
25	24	Dordogne	5	3
26	25	Doubs	3	3
27	26	Drôme	3	5
28	27	Eure	3	2
29	28	Eure et Loire	3	3
30	29	Finistère	3	2
31	30	Gard	5	5
32	31	Haute Garonne	5	3
33	32	Gers	5	3
34	33	Gironde	3	3
35	34	Herault	5	3
36	35	Ille et Vilaine	3	2
37	36	Indre	3	5
38	37	Indre et Loire	3	3
39	38	Isère	3	5
40	39	Jura	3	3
41	40	Landes	5	3
42	41	Loir et Cher	3	3
43	42	Loire	3	3
44	43	Haute Loire	3	3
45	44	Loire Atlantique	3	3
46	45	Loiret	3	3
47	46	Lot	3	3
48	47	Lot et Garonne	5	3
49	48	Lozère	5	3
50	49	Maine et Loire	3	3

51	50	Manche	3	2
52	51	Marne	3	3
53	52	Haute Marne	3	3
54	53	Mayenne	3	3
55	54	Meurthe et Moselle	3	3
56	55	Meuse	3	3
57	56	Morbihan	3	2
58	57	Moselle	3	3
59	58	Nièvre	3	5
60	59	Nord	3	3
0	60	Oise	3	2
62	61	Orne	3	3
0	62	Pas de Calais	3	3
0	63	Puy de Dôme	3	3
0	64	Pyrenées Atlantiques	5	2
0	65	Hautes Pyrenées	5	2
0	66	Pyrenées orientales	5	3
0	67	Bas Rhin	3	3
0	68	Haut Rhin	3	3
0	69	Rhône	3	5
71	70	Haute Saône	3	3
72	71	Saône et Loire	3	5
73	72	Sarthe	3	2
74	73	Savoie	3	3
75	74	Haute Savoie	3	3
76	75	Paris	3	2
77	76	Seine Maritime	3	2
1	77	Seine et Marne	3	2
79	78	Yvelines	3	3
80	79	Deux Sèvres	3	3
81	80	Somme	3	2
82	81	Tarn	5	3
83	82	Tarn et Garonne	5	3
84	83	Var	5	3
85	84	Vaucluse	5	5
86	85	Vendée	3	2
87	86	Vienne	3	3
88	87	Haute Vienne	3	3
89	88	Vosges	3	3
90	89	Yonne	3	5
91	90	Territoire de Belfort	3	3
92	91	Essonne	3	3
93	92	Hauts de Seine	3	3
94	93	Seine Saint Denis	3	2
95	94	Val de Marne	3	2
96	95	Val d'Oise	3	2
5	95		3	
0	95		3	
99	95		3	
0	95	Territoire de Belfort	3	

30	95	Essonne	3
60	95	Hauts de Seine	3
103	95	Seine Saint Denis	3
104	95	Val de Marne	3
		Val d'Oise	3